

CONCOURS D'ÉLOQUENCE 2022

DEMI-FINALE : MARDI 15 FÉVRIER À 18H
AMPHITHÉÂTRE JEAN MONNET



FINALE : JEUDI 31 MARS À 18H
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULÊME



Concours d'éloquence organisé par la Faculté de Droit (Campus des Valois Charente) et le Barreau de la Charente
Les étudiants participants sont parrainés par des avocats membres de l'UJA (Union des Jeunes Avocats de la Charente)

